

Décision

Générale

colonial

Décision n° 804 SECRETARIATS GENERAUX..

n° 804

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

18 août 1939

Numéro JO

n° 513 du 31/08/1939

Date du numéro

31 août 1939

TEXTE INTÉGRAL

Un congé administratif de six mois à passer à In Réunion est accordé à M. Merlo (Joseph-Léon Alfred-Henri) sous-chef de bureau de 2^e classe des Scerétarints généraux des colonies en service à In Côte française des Somalis. Ce fonctionnaire, elassé à la 2^e catégorie voyage seul, prendra passage en 1^{er} classe sur le naquebot Rernardin-de-Saint-Pierre , de Comm-pagnie des Messageries Maritimes, à Djibouti vers le 3 septembre 1939 destination de la réunion.